



**DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR MOTIF SYNDICAL
POUR LES ENSEIGNANTS DU 1er DEGRE**

A transmettre à l'IEN dans les délais réglementaires (Décrets n°82-447 et n°84-474)

Demandeur

Nom et prénom :	
Courriel académique :	
Affectation :	en classe de
Circonscription :	

Date de l'absence :	Lieu :
Durée (en jours ou demi-journées) :	Organisation syndicale internationale ou représentée au conseil commun de la fonction publique : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Nature de l'absence

<input type="checkbox"/> Décret 82-447- Article 13 / 16 Autorisation Spéciale d'Absence (ASA)	<input type="checkbox"/> Décret 84-474 Congé de formation syndicale (CFS)	<input type="checkbox"/> Décret 82-447 – Article 5 Réunion d'information syndicale (RIS)
--	--	---

Pièces à joindre

- convocation nominative (ASA) / invitation (CFS et RIS)
- attestation de présence à fournir dans les 48h suivant l'évènement (CFS et RIS)

Date et signature de l'enseignant	Avis de l'IEN	
Date: Signature :	<input type="checkbox"/> Favorable sous réserve de possibilité de remplacement ou de répartition des élèves possible	<input type="checkbox"/> Défavorable motif :
Date de réception: (minimum 30 jours avant pour un CFS)	Date : Signature :	

Décision du DASEN

Nombre de jours comptabilisés au titre de la présente année scolaire à la date du : - Au titre du décret 82-447-article 13/16 (Autorisation Spéciale d'Absence - ASA) : - Au titre du décret 84-474 (Congé de Formation Syndicale - CFS) : - Au titre du décret 82-447 – article 5 (Réunion d'information syndicale, RIS) :	<input type="checkbox"/> Accord	<input type="checkbox"/> Refus motif :
	Date Signature :	